



# HOMOLOGATION = SÉCURITÉ

## Est-il nécessaire que le produit soit homologué?

**OUI**

Dans le décret royal technique concernant l'utilisation et la distribution des combustibles gazeux **RD 919/2006**, et plus précisément dans ses instructions techniques complémentaires **ITC-ICG-08** en rapport aux **appareils au gaz**, il est indiqué que pour pouvoir obtenir la conformité des appareils, le produit type (modèle) devra être conforme aux normes nationales ou européennes. Par conséquent, elles doivent être **OBLIGATOIREMENT APPLIQUÉES** (pour la libre circulation des produits au sein de l'Union européenne) et il convient de les exiger auprès du fabricant ou de l'importateur.

*OBSERVATIONS : Une norme doit être obligatoirement appliquée dès lors qu'il en est fait référence dans un ordre ou un décret ministériel.*

## Étapes à suivre pour obtenir l'HOMOLOGATION

**ÉTAPE 1.-** Le produit est développé et soumis aux tests indiqués dans la réglementation de produit dans le laboratoire de gaz de Gala Sol, afin de s'assurer qu'il remplit toutes les conditions requises.

**ÉTAPE 2.-** Un échantillon est envoyé au **Centre Technologique Repsol YPF**, laboratoire accrédité par l'ENAC pour l'observance du décret concernant l'utilisation et la distribution des combustibles gazeux. Repsol, une fois avoir étudié le produit, envoie un rapport contenant les résultats des tests, conformément à la réglementation applicable.



**ÉTAPE 3.-** Un projet d'homologation dans lequel il est indiqué le fonctionnement général du produit, les gaz utilisés,... est préparé. Les plans de l'ensemble, des composants du produit, la fiche technique, le manuel d'utilisation, ... y sont joints, ainsi que le rapport des résultats des tests effectués par Repsol. Le tout est remis à un organisme de contrôle qui procède à son étude.



# Solutions du soudage

INNOVONS • FABRIQUONS • FORMONS • CONSEILLONS



**ÉTAPE 4.-** Si tout est conforme, l'organisme de contrôle émet un **certificat de conformité du produit** (modèle).

**ÉTAPE 5.- Une fois par an**, l'organisme de contrôle réalise une inspection au sein de l'usine, ainsi que l'échantillonnage d'un produit parmi tous ceux homologués afin de délivrer un **certificat de conformité de la production** si le résultat est satisfaisant. Toutes les références de chalumeaux homologués seront indiquées dans ce certificat.

*OBSERVATIONS : Si cette inspection au sein de l'usine peut avoir lieu c'est parce que Gala Sol SARL dispose d'un système de gestion de qualité ISO 9000 certifié par un organisme externe. Dans le cas où elle ne disposerait pas de ce système de certification de produit, elle devrait réaliser des tests sur chacune des références à certifier.*

## Qu'implique l'homologation ?

Pour le consommateur, cela implique que le produit qu'il acquiert remplit toute une série de conditions légales, et que par conséquent il répond à une série de normes techniques qui impliquent une **sécurité** et une **qualité** minimales.

On comprend mieux l'importance de ceci par rapport, notamment, à tous les produits qui, dû à leurs conditions de fonctionnement et d'utilisation, pourraient présenter un danger pour notre sécurité.

## Comment savoir si un produit est homologué ?

Autrefois, le **Ministère de l'industrie** attribuait un **numéro de conformité** aux produits qui avaient passé positivement l'étape du procédé d'homologation. Aujourd'hui, avec le nouveau décret royal technique concernant l'utilisation et la distribution des combustibles gazeux **RD 919/2006**, cette obligation d'attribution d'un numéro de conformité par le ministère n'existe plus. Par conséquent, nous ne pouvons pas distinguer à l'œil nu si le produit est homologué ou non et il est donc nécessaire de demander au fabricant ou au distributeur une copie du certificat de conformité du produit ou de la production concernant ce produit.

*OBSERVATIONS : Tous les chalumeaux ne sont pas soumis à une homologation obligatoire, uniquement ceux qui utilisent des gaz de pétrole liquéfiés tels (propane et butane), du gaz naturel, de l'air propane, de l'air méthané et du gaz manufacturé.*



# Solutions du soudage

INNOVONS • FABRIQUONS • FORMONS • CONSEILLONS